

FAIRE c'est le service public gratuit qui guide les particuliers et les petites entreprises dans leurs travaux de rénovation énergétique.

INFOS ET CONTACTS:

www.alte-provence.org





RÉNOVEZ!

POUR UN LOGEMENT CONFORTABLE ET ECONOME

À tout moment, le conseiller FAIRE de l'ALTE vous accompagne dans votre rénovation :

- Conseils sur les travaux à réaliser en priorité et les aides financières adaptées à votre situation.
 Si nécessaire, le conseiller vous propose une visite du logement pour mieux évaluer la situation.
- Proposition de plusieurs scénarios de rénovation en s'appuyant sur une étude thermique. Le conseiller vous aide à définir votre projet et à monter votre plan de financement personnalisé.
- Liste des professionnels qualifiés et des partenaires du service d'accompagnement pour réaliser vos travaux.
- À votre écoute tout au long du processus, le conseiller vous apporte des compléments et vous oriente vers les interlocuteurs adaptés (architectesconseils, organismes financeurs...).
- Aide à la réduction de vos consommations sur le long terme (éco-geste, lecture de facture, mise en place d'un suivi...).



UN SERVICE GRATUIT

FAIRE est un service public déployé partout en France, animé localement par l'ALTE (association loi 1901).

Service porté par l'ADEME, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département des Alpes de Haute Provence.



CONTACT AVEC UN CONSEILLER FAIRE DE L'ALTE

Pour poser une question ou prendre rendez-vous :

- Formulaire de contact sur www.alte-provence.org
- Accueil téléphonique le lundi et le mercredi 9h30-12h30 et 13h30-16h30 au 04 90 74 09 18

"Ayant de nous contacter, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition

Sur notre site, vous trouveréz également des réponses aux questions courantes et des informations pratiques.